

Le 17 novembre 2016

Monsieur Michel Germain
Président de la commission
Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Complément d'information n°1 courriel du 16 novembre 2016 à 10 h 22
Thème : Intervention de la Garde côtière pour les opérations de la traverse
Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine.

Complément d'information :

1. La Garde côtière a-t-elle dû intervenir dans le cadre des activités de la traverse Tadoussac–Baie-Ste-Catherine au cours des 5 dernières années? Si oui, des coûts sont-ils associés à ces interventions?

Réponse :

La Garde côtière n'a pas eu à intervenir dans le cadre des activités de la traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine au cours des cinq dernières années.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

La directrice de la sécurité et de l'environnement,



Isabelle Beaudoin, B.A., SEAC